



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Cooperatives et groupements

Question écrite n° 6321

### Texte de la question

M Jacques Rimbault appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation financière des CUMA. Malgré l'intérêt que la coopération représente pour accroître la compétitivité de l'agriculture française et préserver le tissu économique rural, le mouvement CUMA a été depuis deux ans la principale victime de la politique d'austerité budgétaire. L'assemblée générale représentant les 250 000 adhérents de ce mouvement a une nouvelle fois souligné l'insuffisance dramatique des crédits affectés aux prêts bonifiés. Dans certains départements, il faut onze mois pour obtenir un prêt, les dotations ne représentant bien souvent que la moitié des besoins. Pour revenir à une situation normale, il manque 190 millions de francs. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour mettre, dans les meilleurs délais, à la disposition du mouvement coopératif les moyens qui lui sont nécessaires.

### Texte de la réponse

Reponse. - Initialement fixée à 450 MF pour 1988, l'enveloppe de prêts bonifiés accordée aux CUMA a été portée à 495 MF par un abondement de 45 MF en cours d'année, soit une augmentation de 15 p 100 par rapport à l'enveloppe initiale de 1987 et de 5 p 100 par rapport aux réalisations de la même année. Portée par le dynamisme des CUMA, la forte augmentation des besoins de prêts bonifiés s'est néanmoins poursuivie, entraînant de longs délais d'attente de réalisation des prêts. Si le ministre de l'agriculture et de la forêt souhaite encourager l'évolution des CUMA, il semble toutefois nécessaire de préserver, par la définition de règles claires, les conditions d'un développement harmonieux et cohérent avec leur vocation. Aussi a-t-il demandé à ses services d'étudier avec la profession l'ensemble des problèmes qui se posent aujourd'hui aux CUMA, notamment les conditions et les modalités de leurs interventions ainsi que leurs besoins de financement. Cela étant, convaincu de la nécessité de favoriser les investissements collectifs, porteurs d'une utilisation plus rationnelle des outils de production et de réduction des coûts, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour que les besoins de financement des CUMA soient satisfaits au mieux, et que les files d'attente anormales constatées cette année puissent être résorbées. Ainsi l'enveloppe de prêts spéciaux aux CUMA pour 1989 sera-t-elle revalorisée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Rimbault Jacques](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6321

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 décembre 1988, page 3475